

**REUNION D'INFORMATION PREALABLE Á
L'INTRODUCTION D'UNE DEMANDE DE PERMIS UNIQUE
COMMUNE DE WALCOURT**

**Projet de catégorie B
(Projet soumis à étude d'incidences sur l'environnement)**

DEMANDEUR : BEE Bedrijvenlaan, 1, 2800 Malines

Demande de permis unique de classe 1 en vue de la construction et l'exploitation de 3 éoliennes d'une puissance nominale totale de maximum 15 MW dans la campagne située entre Walcourt et Fontenelle.

Conformément aux dispositions du Code de l'Environnement, cette demande de permis requiert la réalisation d'une étude des incidences sur l'environnement et la tenue d'une réunion d'information préalable à laquelle chacun est invité à assister.

Au vu de la situation sanitaire actuelle, cette réunion d'information se tiendra sous forme virtuelle, selon les règles imposées par les Arrêtés du Gouvernement Wallon de pouvoirs spéciaux n°62 du 10/12/2020 et n°45 du 11/6/2020.

Une présentation vidéo du projet sera disponible du **mercredi 28 avril jusqu'au jeudi 29 avril 2021** sur le site web www.rip-bee-walcourt.be

Tout complément d'information pourra être obtenu pendant ces 2 jours auprès du porteur de projet.
Contact : Dominique Bastin - Tél : +32 475 90 28 10 – Email : dominique.bastin@bee.eu ; entre 8h et 17h.

Cette réunion d'information a pour objectif :

1. de permettre au demandeur de présenter son projet ;
2. de permettre au public de s'informer et d'émettre ses observations et suggestions concernant le projet ; de mettre en évidence des points particuliers qui pourraient être abordés dans l'étude d'incidences ; de présenter des alternatives techniques pouvant raisonnablement être envisagées par le demandeur et afin qu'il en soit tenu compte lors de la réalisation de l'étude d'incidences.

Toute personne peut solliciter par courrier recommandé adressé à Bee (à l'attention de Dominique Bastin - Bedrijvenlaan 1, 2800 Malines) une copie de la retranscription de l'exposé et des documents présentés dans la présentation vidéo. La demande doit être réceptionnée au plus tard 3 jours avant la mise en ligne de la vidéo (autrement dit, le vendredi 23 avril). Deux jours avant la mise en ligne le porteur de projet envoie par recommandé les documents aux personnes concernées par adresse postale.

Toute personne pourra consulter à la commune la copie de la retranscription de l'exposé et des documents présentés pendant les deux jours de mise en ligne de la présentation vidéo, sur rendez-vous pris à la commune.

Jusqu'au jeudi 13 mai inclus, toute personne pourra émettre ses observations, suggestions et demandes de mise en évidence de points particuliers concernant le projet, ainsi que présenter les alternatives techniques pouvant raisonnablement être envisagées par le demandeur, afin qu'il en soit tenu compte lors de la réalisation de l'étude d'incidences, en les adressant par écrit au Collège communal de Walcourt, Place de l'Hôtel de Ville 3-5, 5650 Walcourt, en y indiquant ses nom et adresse et en envoyant une copie à BEE (Bedrijvenlaan 1, 2800 Malines).